

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 26 (1946)  
**Heft:** 4

**Register:** Petites annonces classées

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# AGENDA FIDUCIAIRE

## Tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en Juin 1946

DATES	DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS MENSUELLES	SERVICE COMPÉTENT
Du 1 <sup>er</sup> au 10 juin.. . . . .	<b>Assurances sociales et contribution spéciale.</b> Déclaration et paiement pour les entreprises occupant plus de 50 salariés.	Service régional des assurances sociales.
	<b>Allocations familiales :</b> déclaration lorsque la Caisse exige une déclaration mensuelle.	Caisse de compensation pour les A. F.
	<b>Pour les loueurs de bureaux meublés :</b> déclaration et versement.	Perception
	<b>Pour les banquiers et courtiers :</b> déclaration des coupons des valeurs mobilières étrangères.	Bureau de l'enregistrement
	<b>Pour les banquiers et sociétés anonymes :</b> envoi des relevés pour les coupons payés au cours du mois précédent.	Direction des contributions directes
	Déclaration par les <b>agents de change</b> et les <b>banquiers</b> des ouvertures et fermetures de comptes durant le mois précédent.	Direction des contributions directes
Du 1 <sup>er</sup> au 15 juin.. . . . .	<b>Rémunérations reçues de l'étranger :</b> versement de l'impôt. <b>Revenus non commerciaux</b> servis à des personnes domiciliées à l'étranger : versement de l'impôt. <b>Salaires, pensions et rentes :</b> versement des retenues.	Perception
Du 10 au 15 juin.. . . . . Du 25 au 30 juin.. . . . .	<b>Pour les banquiers, escompteurs, agents de change :</b> impôt sur les opérations de bourse.	Bureau de l'enregistrement
Du 1 <sup>er</sup> au 20 juin.. . . . .	<b>Droits de timbre sur quittances :</b> versement sur état. <b>Impôt sur le revenu des créances</b> afférent aux intérêts des comptes inscrits au cours du trimestre précédent : versement sur bordereaux.	Bureau de l'enregistrement
Du 1 <sup>er</sup> au 25 juin.. . . . .	<b>Taxes :</b> unique à la production ; sur le chiffre d'affaires ; sur les transactions ; sur les charbons ; locales ; unique spéciale.	Recette des contributions indirectes
Du 1 <sup>er</sup> au 30 juin.. . . . .	<b>Contributions directes</b> mises en recouvrement les mois précédents : paiement de la mensualité exigible.	Perception

Communiqué par la Société fiduciaire juridique et fiscale, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9<sup>e</sup>

## Petites Annonces classées

<p>N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppe affranchie à 3 fr. fr. pour la France et à 10 fr. fr. pour la Suisse, à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.</p>	
<p>Représentant suisse, bien introduit auprès fabricants imperméables et articles de sport, demande pour Paris représentation fabricques suisses (23).</p> <p>Représentant français, 10 ans d'expériences, bien introduit maisons gros et exportations, désire agence fabricants soieries, broderies et rubans (20).</p> <p><b>OFFRES DE PRÉSENTATIONS</b> Fabrique de tringles à rideaux, modèle très soigné, recherche représentant en Suisse</p>	<p>visitant décorateurs et maisons d'ameublement (22).</p> <p><b>OFFRES D'EMPLOIS</b> La Compagnie anglaise d'assurances Gresham, fondée en 1848, désire 8 collaborateurs pour nouvelles agences : Incendie, Accidents et Vie. Formation professionnelle offerte aux candidats donnant sérieuses références (21).</p>
<p><b>EXPORTATIONS</b> Firme française désire exporter maroquinerie, articles de Paris, colifichets et jouets. Adresse : C. C. I. P., 18, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>) (26).</p> <p>Local commercial 10 pièces plus magasin 100 m<sup>2</sup>, à louer près Denfert-Rochereau (N<sup>o</sup> 28).</p> <p>Maison française spécialisée dans accessoires de pharmacie désire entrer en rapport avec maison suisse pour importations et exportations possibles (N<sup>o</sup> 27).</p>	